

- Membres théoriques :  
17  
- Membres en exercice :  
17  
- Membres présents :  
9  
- Pouvoir :  
-  
- Votants :  
9

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**AUTORISATION DE PROGRAMME  
« REFONTE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE  
DES RISQUES (SDACR) ET DU REGLEMENT OPERATIONNEL (RO) »**

Le 13 février 2015, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 30 janvier 2015, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur Dominique RANDON.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 9 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur Dominique RANDON, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

MM. Bastien CORITON, Serge BOULANGER, Émile CANU, Yvon PESQUET, Daniel MARECHAL, Gérard JOUAN.

**Suppléants**

M. Didier REGNIER, Patrick JEANNE.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel André BENKEMOUN, Directeur départemental, le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Colonel Thierry SENEZ, le Capitaine Luc TACONNET, le Caporal Thomas BRU, Dominique PROUST, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

-

**IV. Pouvoir :**

-

**Étaient absents excusés :**

MM. Nicolas ROULY - représenté, Jean-Louis JEGADEN, Pascal MARCHAL, Sébastien JUMEL, Jean-François MAYER, Mamadou DIALLO - représenté, Bertrand LEFRANCOIS, Jean-Pierre THEVENOT, Guillaume COUTEY, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX - représenté, le Capitaine André HENRY, l'Adjudant-chef Hervé PASQUIER.

Mme Agnès FIRMIN LE BODO.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Les travaux relatifs à la refonte du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (Sdacr) et du Règlement opérationnel (RO) dans son format initial sont arrivés à leur terme.

Les études réalisées ont permis de formuler des hypothèses d'amélioration de la couverture des risques garantissant aux citoyens un accès équitable aux secours en tous points du département à un coût maîtrisé.

Les axes d'amélioration portent sur :

- l'organisation territoriale (zonage des communes, de nouveaux objectifs de couverture opérationnelle, le maillage et les modes d'organisation des centres d'incendie et de secours, la complémentarité des départements limitrophes) ;
- les règles d'allocation de moyens des engins de secours aux centres répondant aux objectifs de couverture ;
- la définition des effectifs opérationnels journaliers (EOJ) au regard de l'analyse des territoires, de la flexibilité en fonction de la sollicitation et la complémentarité des personnels sapeurs-pompiers professionnels et volontaires dans l'intérêt de la victime.
- l'ajustement de la doctrine secours à personnes (secouriste et aide médicale urgente) du soutien sanitaire en opération au profit des sapeurs-pompiers et de l'engagement du service de santé et de secours médical du Sdis ;
- l'ajustement des moyens (personnels, engins, localisation) pour la couverture des risques particuliers ;
- la stratégie de formation adaptée aux besoins et l'adaptation des outils de formation.

Le travail de consultation va pouvoir maintenant débuter. Il se déroulera sur le premier semestre 2015. Il comportera les étapes suivantes :

- consolidation des hypothèses et finalisation de la rédaction du Sdacr ;
- présentation aux partenaires sociaux et aux parties prenantes (ARS, SAMU, Union départementale, etc.)
- consultation des instances (comité technique, comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires) ;
- présentation aux élus (Conseil Général, association des maires, grands élus) ;
- présentation au collège des chefs de service de l'Etat ;
- recueil de l'avis du conseil d'administration lors de la séance du 10 juillet 2015 ;
- prise de l'arrêté par monsieur le Préfet.

Par ailleurs, le Sdis a souhaité engager une démarche d'évaluation et d'actualisation de son référentiel opérationnel ainsi que de son outil de gestion opérationnelle. Le cabinet conseil Actéis Management, mandaté pour réaliser cet audit, a rendu son rapport de préconisations.

Dans ce cadre, l'autorisation de programme et les crédits de paiements sur 2015 relatifs à la refonte du schéma d'analyse et de couverture des risques, du règlement opérationnel et de l'ajustement de l'outil de gestion opérationnelle sont confirmés.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement		
		2014	2015	2016
Refonte SDACR et RO	300 000,00	122 000,00	178 000,00	

\*

\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.*

**Le président du conseil d'administration,**

**Dominique RANDON**

